



Maintenance et Vérification des Extincteurs

Objectif

Assurer le bon fonctionnement des extincteurs pour garantir la sécurité des personnes et la protection des biens. Cette maintenance régulière, obligatoire, vise à prévenir toute défaillance et à maintenir la conformité réglementaire.

Types de maintenance

- **Préventive** : réalisée périodiquement pour éviter les pannes.
- *Systématique* : remplacement périodique des pièces, quel que soit leur état.
- *Conditionnelle* : remplacement après analyse de l'usure.
- *Prévisionnelle* : planifiée selon l'évolution de paramètres mesurés.
- **Corrective** : effectuée après défaillance ou utilisation, comprenant réparation, recharge et reconditionnement des appareils.

Programme de maintenance

- **Inspection visuelle (tous les 6 mois)** : accessibilité, intégrité, plombage, étiquetage et conformité.
- **Vérification périodique (annuelle)** : conformité à la règle APSAD R4 et aptitude au service.
- **Révision (tous les 10 ans)** : démontage, contrôle intérieur, remplacement d'agent extincteur et test de pression.
- **Maintenance corrective** : recharge ou réparation après usage ou dégradation.

Cadre réglementaire

Les interventions respectent :

- Le *Règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique* (Maroc).
- Le *Code du Travail marocain*.
- Les normes *NM 21.09.015*, *NFS 61-919* et *APSAD R4*.

Moyens techniques

SB FIRE dispose d'un atelier équipé de matériel semi-automatique pour l'entretien, la recharge et la réparation de tous types d'extincteurs (portatifs, mobiles, à gaz, à pression permanente ou auxiliaire).

Contactez- nous www.sbfire.ma/contact